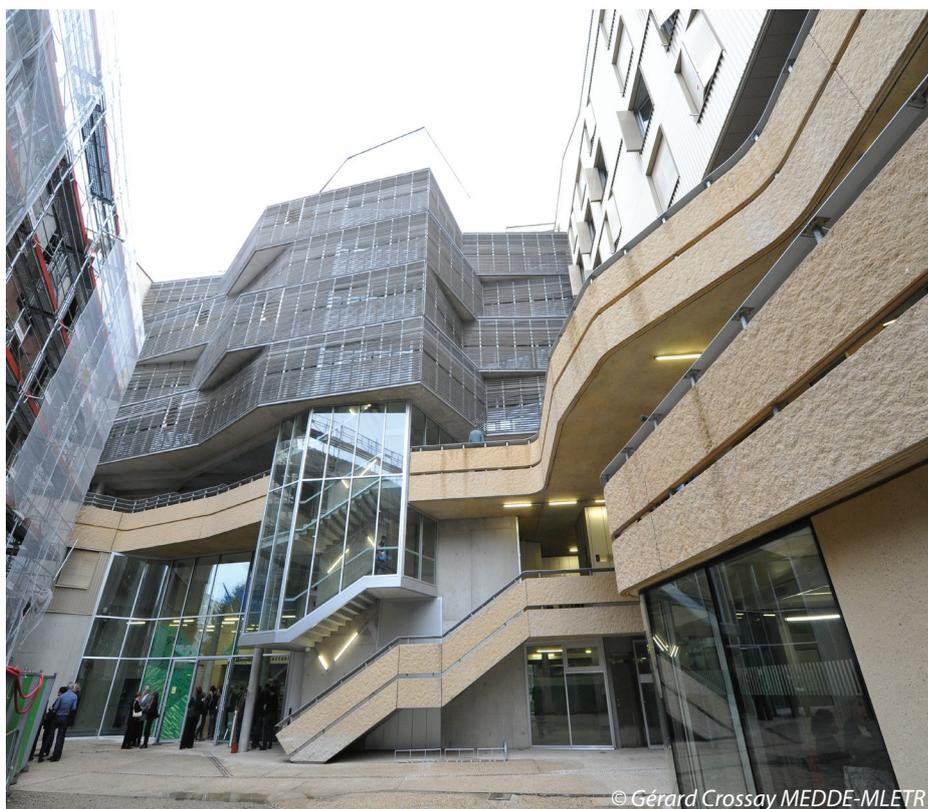


LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LE DISPOSITIF HIVERNAL EN ÎLE-DE-FRANCE: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « UNE NUIT DONNÉE » DANS LES STRUCTURES DE RENFORT HIVERNAL NUIT DU 5 AU 6 MARS 2015

La nuit du 5 au 6 mars 2015, la DRIHL et la FNARS-IDF ont organisé pour la troisième année consécutive une enquête sur les personnes accueillies dans les structures d'hébergement franciliennes ouvertes pendant la période hivernale, hors accueil en hôtel. Cette enquête s'est déroulée dans 84 structures différentes d'Île-de-France.

Elle a pour objectifs d'améliorer la connaissance de la typologie des publics accueillis dans le dispositif hivernal, de leur situation et des difficultés qu'ils rencontrent. Cette enquête a été renouvelée en mars 2016, et fera l'objet d'une restitution ultérieure.



© Gérard Crossay MEDDE-MLETR

1 241 questionnaires ont été renseignés dans les 84 structures ayant répondu à l'enquête.

Un questionnaire devait être rempli pour chaque ménage (personne seule, famille ou groupe).

1 518 personnes ont répondu à l'enquête en mars 2015 (contre 1 636 en mars 2014). 5,8 % des ménages déclarent avoir déjà participé à cette même enquête en 2014.

Afin de prendre en compte la composante interdépartementale du dispositif d'hébergement francilien qui se caractérise par des implantations territoriales de structures d'hébergement en dehors du territoire dit orienteur, le tableau ci-après distingue le département de localisation de la structure du département d'origine des personnes.

36,2 % des places hivernales de la région sont situées à Paris et 39,3 %

en petite couronne.

Cependant, près d'un quart des personnes enquêtées dont le département orienteur est Paris sont accueillies dans des structures dans le Val-de-Marne (21,3 %) et en Seine-Saint-Denis (4,7 %).

Les ménages présents dans une structure d'hébergement d'un département de grande couronne ont été orientés par le même département.



Tableau 1 - Répartition des structures, ménages et personnes enquêtées en fonction du département de la structure d'hébergement et du département orienteur

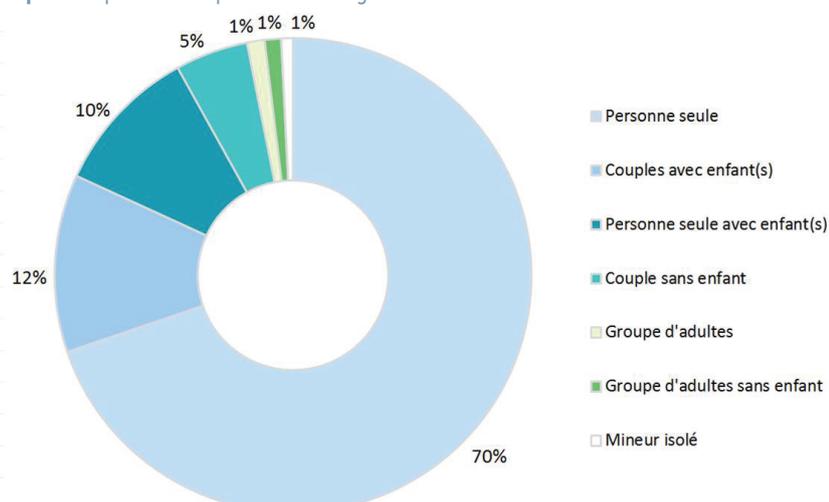
	Nombre de structures enquêtées	Nombre de ménages enquêtés par département de la structure	Nombre de ménages enquêtés par département orienteur	Nombre de personnes enquêtées par département de la structure	Nombre de personnes enquêtées par département orienteur
Paris	16	424	569	549	701
Hauts-de-Seine	7	52	52	53	53
Seine-Saint-Denis	27	275	251	316	313
Val-de-Marne	5	173	52	227	78
Petit couronne	39	500	355	596	444
Seine-et-Marne	10	94	94	127	127
Yvelines	10	92	92	93	93
Essonne	6	42	42	62	62
Val-d'Oise	5	89	89	91	91
Grande couronne	31	317	317	373	373
Île-de-France	86	1 241	1 241	1 518	1 518

Source : Enquête « une nuit donnée » du 5 au 6 mars 2015 – DRIHL/SOEE

Remarque : le nombre total de structures est égal à 86, car deux des 84 structures enquêtées ont été mobilisées par deux départements. Dans le tableau ci-dessus, elles sont donc comptabilisées deux fois.

DES PERSONNES ACCUEILLIES MAJORITAIREMENT ISOLÉES

Graphique 1 - Répartition des personnes hébergées en structures de renfort hivernal en fonction de leur situation familiale



Source : Enquête « une nuit donnée » du 5 au 6 mars 2015 - DRIHL IdF/SOEE

La majorité des personnes accueillies sont des personnes isolées.

En effet, sept personnes enquêtées sur dix sont des personnes seules (69,8 %). Ce chiffre est sensiblement en baisse par rapport à mars 2014 (76,2 %). Le pourcentage de personnes seules est plus important en grande couronne (75,6 %) qu'en petite couronne (69,4 %) et qu'à Paris (66,9 %). Il dépasse les 95 % dans le Val d'Oise et dans les Yvelines, mais atteint tout de même les 90 % dans les Hauts-de-Seine.

Les familles monoparentales représentent 10,1 % des personnes accueillies, et les couples avec enfants 12,0 % (cf. graphique 1). Les enfants de moins de 18 ans représentent 11,4 % des personnes enquêtées (11,8 % en 2014), de 0 % dans le Val d'Oise à 19,4 % en Essonne et 24,4 % dans le Val-de-Marne.

Les enfants sont en valeur relative moins nombreux en grande couronne (7,5 %) qu'à Paris (13,4 %) et qu'en petite couronne (11,5 %).

Ce chiffre s'élève au niveau régional à 12 % si l'on y intègre les jeunes majeurs toujours sous la responsabilité de leurs parents. 49,5 % des enfants appartiennent à une famille constituée d'un couple, 45,1 % à une famille monoparentale et 5,4 % à un groupe d'adultes.

En petite couronne, la population enquêtée comprend une plus forte proportion de couples avec enfants (16,9 % contre 12,1 % pour la région francilienne).

La moyenne d'âge des adultes est de 39,7 ans (40,1 ans en 2014), mais près d'un enquêté sur cinq a 50 ans

ou plus. Celle des enfants est de 7,2 ans. Les personnes accueillies sont plus âgées à Paris qu'ailleurs dans la région francilienne : 21,0 % des enquêtés adultes à Paris ont 50 ans ou plus, 19 % au niveau régional. Inversement, les adultes enquêtés en grande couronne sont plus jeunes (moyenne de 36,9 ans).

Les hommes sont les plus présents parmi les adultes accueillis (64,7 %), même si entre 2013 et 2015, on observe une féminisation du public. Une part significative du public adulte accueilli est d'origine étrangère non ressortissante de l'Union Européenne (58,1 %, contre 58,8 % en 2014). Ce pourcentage est plus élevé en grande couronne (63,4 %) qu'en petite couronne et à Paris (60,4 % et 53,4 %).

En revanche, le pourcentage de ménages étrangers mais ressortissants de l'Union Européenne est beaucoup plus faible en grande couronne (5,8 % contre 14,6 % en petite couronne et 18,7 % à Paris).

Les personnes de nationalité française représentent quant à elles, 27,4 % des 18 ans ou plus.

81,2 % des ménages enquêtés ont été orientés vers les structures hivernales par les 115 ou les SIAO (82,4 % en 2014), les autres étant arrivés via les maraudes (5,2 %) ou les accueils de jours (3,1 %).

A Paris, seulement 70,6 % des ménages ont été orientés par le 115 ou le SIAO (8,4 % par les maraudes).

Méthodologie 1

L'enquête portait sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par des services de compétence départementale (115, services intégrés d'accueil et d'orientation, maraudes, accueil de jour et espaces solidarité insertion). Le questionnaire de l'enquête devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie étaient posées à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans ou mineur isolé) et réunissaient des points relatifs au suivi social, à la domiciliation, aux ressources, etc.

DES MÉNAGES FRAGILES

L'ancienneté de la précarité de leur situation est de moins d'un an pour plus de la moitié des ménages enquêtés.

Mais elle dépasse les deux ans pour 30,5 % d'entre eux (contre 32,7 % en 2014). Cette ancienneté de la précarité est plus prégnante à Paris (32 % depuis plus de deux ans) et en petite couronne (35,2 %, elle atteint 51,9 % dans le Val-de-Marne) qu'en grande couronne (22,7 %), à l'exception notable du Val d'Oise (33,7 %).

Au cours du mois précédent l'enquête, 73,3 % des ménages étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête (entre 71,8 % en 2014 et 52,2 % en 2013). 9,5 % se trouvaient dans un autre centre d'hébergement et 6,2 % dans la rue, une tente, un squat ou un abri de fortune.

Les motifs d'admission les plus fréquents sont, dans l'ordre : une sortie « de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » (43,8 %), une sortie de structure d'hébergement autre qu'un CADA (6,6 %), une rupture fami-

liale (6,1 %), une perte de logement (5,9 %), ou encore une demande d'asile (5,8 %). Les sorties de rue sont plus importantes à Paris (53,1 %) et en petite couronne (47,9 %), à l'exception des Hauts de Seine (15,4 %) qu'en grande couronne (22,4 %).

En grande couronne, « la demande d'asile » est plus fréquemment citée comme motif d'admission (18,3 %).

Un peu moins de huit ménages sur dix disposent d'une domiciliation administrative (77,8 %) dans une association ou un CCAS (78,4 % en 2014). Le taux est particulièrement élevé à Paris (84 %) et en Seine-et-Marne (81,9 %). 73,4 % des ménages indiquent être suivis par un travailleur social, contre 72,6 % en 2014 et 67,3 % en 2013, ce qui objective l'amélioration de l'accompagnement social proposé dans les centres hivernaux de la région.

Ce pourcentage est meilleur à Paris (76,6 %) et en petite couronne (73,8 %, jusqu'à 88,5 % dans les Hauts-de-Seine) qu'en grande couronne (67,2 %).

Cependant, même en grande couronne, la part de ménages déclarant être suivi par un travailleur social est en forte progression (67,2 % contre 58,5 % et 56,9 % en 2013 et 2014). Le travailleur social référent des ménages exerce soit dans une association (40,8 %), un service social départemental (18,6 %) ou un accueil de jour / un espace solidarité insertion (13,4 %).

Plus d'un ménage sur cinq déclare encore ne disposer d'aucune couverture maladie (22,7 %, contre 19,5 % en 2014). 22,8 % perçoivent l'aide médicale de l'État (AME), et près d'un quart disposent d'une complémentaire (CMU-C ou autre) associée à la couverture de base (28,1 %).

Plus de la moitié des ménages enquêtés ne bénéficie d'aucune ressource financière (51,2 %), (56,8 % à Paris). Les ressources perçues sont le plus souvent issues de minima sociaux (19,4 %) ou de salaires (8,9 %).

DES PROJETS POUR DE NOMBREUX MÉNAGES HÉBERGÉS EN STRUCTURES DE RENFORT HIVERNAL

Le questionnaire se terminait par la possibilité laissée aux personnes enquêtées d'exprimer leurs projets personnels.

Huit ménages sur dix ont déclaré avoir un projet personnel (80,5 %).

Les projets les plus souvent cités sont de trouver un travail, un logement ou un hébergement, d'être régularisés, de re-

prendre des études ou une formation ou de continuer ses études. Voici quelques extraits des propos des hébergés :

- « J'aimerais être heureux »,
- « J'aimerais trouver du travail dans la coiffure mais sans logement c'est difficile »,
- « Je suis fatiguée physiquement et moralement de changer sans arrêt »,

• « J'ai dû laisser mes enfants pour venir en France. J'ai besoin de soins, d'être soigné, car je suis vraiment malade. Je souffre énormément. Je souffre de me retrouver à la rue, par la suite. Je n'arrive pas à dormir la nuit. Mon souhait est de travailler »

...

Méthodologie 2

L'enquête visait l'exhaustivité des personnes accueillies pendant la nuit du 5 au 6 mars 2015 dans les structures concernées. La question de la représentativité des résultats n'a été limitée que par la nécessité d'un accord des personnes enquêtées. Pour des raisons de méthode ont été exclus les hôtels. Le dispositif d'accueil hôtelier est mobilisé pour l'accueil des familles et par conséquent on observe une sous-représentation de ce public dans les analyses présentées. L'intérêt montré par les enquêtés pour cette étude s'illustre par la participation à l'enquête de près de neuf personnes hébergées sur dix, dans 84 structures différentes sur les 87 concernées par l'enquête ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions.

A PARIS

16 structures hivernales ont répondu à l'enquête, soit 569 ménages enquêtés, représentant 701 personnes.

Les évolutions entre 2013 et 2015 à Paris. Paris a développé son offre à destination du public famille ce qui a logiquement eu un impact sur l'augmentation de ce type de public (14,9 % de familles en 2014 contre 23,0 % en 2015).

La part du public de nationalité française est moins importante qu'en 2014 (27,5 % contre 29,7 % en 2014), ce qui rejoint la tendance régionale, à la différence de la part des enquêtés étrangers ressortissants de l'union européenne, qui voit sa proportion augmenter (18,7 % contre 16,9 % en 2014).

Les ménages accueillis disposent plus souvent d'un suivi social (8,1 points entre 2013 et 2015), et sont proportionnellement moins nombreux à ne disposer d'aucune couverture maladie (24,4 % en 2013 contre 22,8 % en 2015). Le pourcentage de ménages domiciliés est quant à

lui stable, et se situe autour de 84 % pour les années 2013 à 2015.

EN PETITE COURONNE

355 ménages enquêtés auprès de 39 structures hivernales, représentant 444 personnes.

Les évolutions entre 2013 et 2015 en Petite Couronne.

Le poids des familles monoparentales a fortement diminué (-16 points).

La part des ménages déclarant être hébergés dans la même structure hivernale au cours du mois précédent l'enquête a fortement augmenté (44,0 % en 2013 contre 77,9 % en 2014 et 73,8 % en 2015). On note également une forte proportion de ménages orientés par les SIAO, atteignant les 18,3 % en 2015 contre seulement 2,2 % et 3,0 % en 2013 et 2014.

Les enquêtés sont plus nombreux à être admis au motif de « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat », soit 47,9 % (27,6 % en 2013 et 32,0 % en 2014). Quant à la proportion des

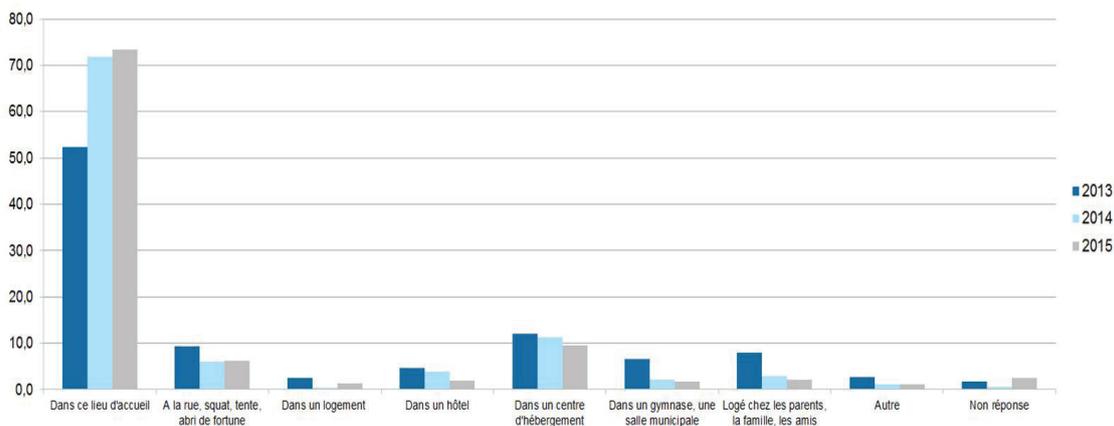
ménages sans ressource, ils sont en diminution progressive sur les deux dernières années, passant de 50,5 % en 2013 à 43,9 % en 2015.

EN GRANDE COURONNE

317 ménages enquêtés auprès de 31 structures soit un total de 373 personnes. **Les évolutions entre 2013 et 2015 en Grande Couronne.**

Les admissions pour « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » ont diminué (36,6 % en 2013, 27,4 % en 2014 et 22,4 % en 2015), les admissions pour « demande d'asile » et « rupture familiale » sont plus fréquentes (respectivement 18,3 % et 10,7 % en 2015). La part de ménages déclarant être suivi par un travailleur social est en forte progression (67,2 % contre 58,5 % et 56,9 % en 2013 et 2014). Les ménages sont plus nombreux à déclarer percevoir des minima sociaux (22,1 %).

Graphique 2 - Lieu d'hébergement le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête pour les ménages franciliens en 2013, 2014 et 2015



Source : Enquête "une nuit donnée" du 5 au 6 mars 2015 - DRIHL IdF/SOEE

A l'issue de la période hivernale 2014/2015 et afin de poursuivre l'effort envers les plus précaires tout au long de l'année, environ 700 places ont été pérennisées. Le dispositif d'hébergement d'urgence a connu en 2015, dans sa globalité, un fort accroissement en Ile-de-France avec 7200 places nouvelles d'hébergement (alternatives à l'hôtel, intermédiation locative, pensions de familles, nuitées hôtelières), sans compter les places ouvertes pour la mise à l'abri humanitaire de personnes en situation de migrations internationales. Malgré cet effort en termes d'offre, et devant les besoins toujours importants qui s'expriment dans le dispositif de veille sociale, l'État a maintenu, et amplifié, sa mobilisation pour l'hiver 2015-2016, puisque le niveau de mobilisation hivernale a été supérieur au niveau des années précédentes. L'exploitation de l'enquête menée en mars 2016 dans les centres hivernaux permettra d'informer ou de confirmer les tendances constatées durant les trois hivers précédents et décrites ici.

Directeur de la publication : Jean-Martin DELORME

Auteur : Service des Observatoires, des Études et de l'Évaluation, Géraldine GALOIS

Réalisation de l'enquête : Géraldine GALOIS, Antoine PHILIPPS

Conception graphique : Mission communication, Leila MORITZ-GONNET

